

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 10.26.2016

Page 1 sur 10

Fuchsine phéniquée

SECTION 1 : Identification

Identificateur du produit

Nom du produit : Fuchsine phéniquée

Code produit : CF2003SS

Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation

Utilisations identifiées pertinentes : Produits chimiques de laboratoire

Utilisations déconseillées : Non déterminé ou non disponible

Raisons pour lesquelles les utilisations sont déconseillées : Non déterminé ou non disponible

Détails du fabricant ou fournisseur

Fabricant :

États-Unis

AquaPhoenix Scientific, Inc.

860 Gitts Run Road

Hanover, PA 17331

1-717-632-1291

Ligne d'urgence :

Canada

ChemTel: (24-heures)

+1(800)255-3924

+1(813)248-0585 (International)

SECTION 2 : Identification de danger

Classification SGH :

Liquides inflammables, catégorie 3

Troubles sévères des yeux, catégorie 1

Irritation de la peau, catégorie 2

Toxicité aiguë (orale), catégorie 4

Toxicité aiguë (inhalation), catégorie 4

Toxicité spécifique pour l'organe cible - exposition unique, catégorie 2

Mutagénicité cellulaire germinale, catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger :



Mentions d'avertissement : Danger

Mentions de danger :

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H318 Provoque de sérieuses lésions aux yeux.

H315 Provoque une irritation de la peau.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 10.26.2016

Page 2 sur 10

Fuchsine phéniquée

H332 Nocif en cas d'inhalation.

H371 Risque présumé d'effets graves pour les organes.

H341 Soupçonné provoquer des anomalies génétiques.

Déclarations de mise en garde :

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/et une protection du visage.

P264 Bien se laver la peau après utilisation.

P201 Obtenir des directives précises avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant que toutes les mesures de sécurité aient été lues et comprises.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P260 Ne pas respirer la poussière/les émanations /le gaz/le brouillard/les vapeurs/les pulvérisations.

P271 Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées.

P233 Maintenir le contenant bien fermé.

P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 Utiliser de l'équipement électrique, de l'équipement de ventilation et des systèmes d'éclairage antidéflagrants.

P242 Utiliser uniquement des outils anti-étincelles.

P243 Prendre des précautions pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P304+P340+P312 En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

P309+P311 EN CAS d'exposition ou de malaise: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P370+P378 En cas d'incendie : Utiliser les agents recommandés dans la section 5 pour l'extinction. P305+P351+P338+P310 SI DANS LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau durant plusieurs minutes. Enlever les verres de contact s'il y a lieu et si cela peut être fait facilement. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin ou du personnel médical.

P321 Traitement spécifique (Voir les autres directives de premiers soins sur cette étiquette). P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

P302+P352 En cas de contact avec la peau : laver à l'eau savonneuse.

P332+P313 En cas d'irritation de la peau : Consulter un médecin.

P301+P330+P312 EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P403+P235 Entreposer dans un endroit bien ventilé. Maintenir au frais.

P405 Entreposer dans un endroit fermé à clé.

P501 Éliminer le contenu et le récipient tel qu'indiqué à la Section 13.

Dangers non classés par ailleurs : Aucun(e)

SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients

Identification	Nom	Poids %
Numéro CAS : 7732-18-5	Eau	87.38
Numéro CAS : 67-56-1	Méthanol	7.92
Numéro CAS : 108-95-2	De phénol	4.4

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 10.26.2016

Page 3 sur 10

Fuchsine phéniquée

Numéro CAS : 632-99-5	Fuchsine basique, Sel sec	0.3
--------------------------	---------------------------	-----

Informations supplémentaires : Aucun(e)

SECTION 4 : Mesures de premiers soins

Description des mesures de premier secours

Notes générales :

Non déterminé ou non disponible

Après inhalation :

Déplacer à l'air frais

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin en cas de malaise

Après un contact avec la peau :

Laver la zone avec du savon et à l'eau

Consulter un médecin si des symptômes surviennent ou persistent

Après un contact avec les yeux :

Rincer les yeux exposés doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes

Retirer les lentilles de contact si possible, pendant le rinçage

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin

Après ingestion :

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin en cas de malaise

Ne PAS faire vomir

Rincer la bouche et boire de grandes quantités d'eau

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Symptômes et effets aigus :

Non déterminé ou non disponible

Symptômes et effets retardés :

Non déterminé ou non disponible

Soin médical immédiat et traitement spécial requis

Traitement spécifique :

Non déterminé ou non disponible

Notes pour le médecin :

Non déterminé ou non disponible

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

Agent d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Utiliser de l'eau (uniquement en brouillard), un produit chimique sec, une mousse chimique, du dioxyde de carbone ou une mousse résistante à l'alcool

Agents d'extinction inappropriés :

Non déterminé ou non disponible

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie :

La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de gaz irritants et de vapeurs

Les vapeurs peuvent se déplacer jusqu'à des sources d'inflammation lointaines et provoquer un retour de

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 10.26.2016

Page 4 sur 10

Fuchsine phéniquée

flamme

Ce liquide est volatile et peut générer une atmosphère explosive

Équipements de protection particuliers des pompiers :

Utiliser un équipement typique de lutte contre l'incendie, un appareil respiratoire autonome, une combinaison spéciale fermée hermétiquement

Précautions particulières :

Couper les sources d'inflammation

Le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone peuvent se dégager en cas de combustion

L'échauffement cause une augmentation de la pression, un risque d'éclatement et de combustion

SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Assurer une ventilation adéquate

Veiller à ce que les systèmes de traitement de l'air soient opérationnels

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection

Méfiez-vous des vapeurs qui s'accumulent, elles peuvent former des concentrations explosives

Les vapeurs peuvent s'accumuler dans des zones basses

Précautions environnementales :

Ne devrait pas être libéré dans l'environnement

Prévenir l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection

Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et un équipement résistant aux explosions

Recueillir avec un matériau non combustible fixant les liquides (sable, terre de diatomée (argile), liants d'acides, liants universels)

Éliminer les contenus / conteneurs conformément aux règlements locaux

Référence à d'autres sections :

Non déterminé ou non disponible

SECTION 7 : Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

Utiliser le produit dans un endroit adéquatement aéré.

Éviter d'inhalier le brouillard ou la vapeur.

Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Utiliser uniquement des outils anti-étincelles.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités :

Conserver le conteneur bien fermé.

Protéger contre le gel et les dommages matériels.

Entreposer dans un endroit froid et bien ventilé.

Entreposer loin de toute source d'inflammation (flamme nue, surfaces chaudes, exposition à la lumière directe du soleil, sources d'étincelles).

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 10.26.2016

Page 5 sur 10

Fuchsine phéniquée

Seules les substances à valeurs limites ont été incluses ci-dessous.

Valeurs limites d'exposition professionnelle :

Pays (base juridique)	Substance	Identification	Concentration autorisée
United States (OSHA)	De phénol	108-95-2	OSHA LEP MPT 19 mg/m ³ [peau]
	Méthanol	67-56-1	OSHA LEP MPT 200 ppm
	Méthanol	67-56-1	OSHA LEP MPT 260 mg/m ³
	De phénol	108-95-2	OSHA LEP MPT 5 ppm [peau]
NIOSH	De phénol	108-95-2	NIOSH LER MPT 19 mg/m ³ [peau]
	De phénol	108-95-2	NIOSH LER C 15,6 ppm [15-minute] [peau]
	De phénol	108-95-2	NIOSH LER C 60 mg/m ³ [15-minute] [peau]
	Méthanol	67-56-1	NIOSH LER MPT 200 ppm [peau]
	Méthanol	67-56-1	NIOSH LER MPT 260 mg/m ³ [peau]
	Méthanol	67-56-1	NIOSH LER ST 250 ppm [peau]
	Méthanol	67-56-1	NIOSH LER ST 325 mg/m ³ [peau]
	De phénol	108-95-2	NIOSH LER MPT 5 ppm [peau]
ACGIH	De phénol	108-95-2	ACGIH VLS MPT 5 ppm [peau]
	Méthanol	67-56-1	ACGIH VLS LECT 250 ppm [peau]
	Méthanol	67-56-1	ACGIH VLS MPT 200 ppm [peau]

Valeurs limites biologiques :

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

Informations sur les procédures de surveillance :

Il peut être requis de surveiller la concentration de substances dans la zone respiratoire des travailleurs ou sur le lieu de travail en général pour confirmer la conformité avec les valeurs VLEP et la pertinence des contrôles de l'exposition.

La surveillance biologique peut également être appropriée pour certaines substances.

Contrôles techniques appropriés :

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement.

Assurer une ventilation par aspiration ou autre moyen technique pour maintenir les concentrations de vapeur ou d'émanations en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (Occupational Exposure Limits-OELs) indiquées ci-dessus.

Utiliser un équipement anti-explosion.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage :

Masque ou lunettes de sécurité ou une protection appropriée des yeux.

Protection corporelle et cutanée :

Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance.

Porter des vêtements appropriés afin d'éviter tout contact avec la peau.

Protection respiratoire :

Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations en suspens dans l'air au-dessous des limites d'exposition recommandées (s'il y a lieu) ou à un niveau acceptable (dans des pays où les limites d'exposition n'ont pas été spécifiées), il convient de porter un respirateur homologué.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 10.26.2016

Page 6 sur 10

Fuchsine phéniquée

Mesures générales d'hygiène :

Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements.

Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail.

Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

Apparence (état physique, couleur) :	Liquide rouge opaque
Odeur :	Odeur de phénol
Seuil d'odeur :	Non disponible
Valeur pH :	Non disponible
Point de fusion / point de congélation :	Non disponible
Point/intervalle d'ébullition :	Non disponible
Point d'éclair :	47,7 °C
Taux d'évaporation :	Non disponible
Inflammabilité (solide, gazeux) :	Inflammable
Limite d'explosion supérieure :	Non disponible
Limite d'explosion inférieure :	Non disponible
Pression de vapeur :	Non disponible
Densité de vapeur :	Non disponible
Densité :	Non disponible
Densité relative :	Non disponible
Solubilités :	Non déterminé ou non disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non disponible
Température d'autoinflammation :	Non disponible
Température de décomposition :	Non disponible
Viscosité dynamique :	Non disponible
Viscosité cinématique :	Non disponible
Propriétés explosives	Non déterminé ou non disponible
Propriétés comburantes	Non déterminé ou non disponible

Informations supplémentaires

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

Réactivité :

Ne réagit pas dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

Stabilité chimique :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

Possibilité de réactions dangereuses :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

Conditions à éviter :

Chaleur excessive, source d'inflammation ou flammes.

Matériaux incompatibles :

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 10.26.2016

Page 7 sur 10

Fuchsine phéniquée

Aucun connu.

Produits de décomposition dangereux :

Aucun connu.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Évaluation : Nocif en cas d'ingestion Nocif en cas d'inhalation

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Voie	Résultat
De phénol	orale	DL50 - Souris - 270 mg/kg
	dermique	DL50 - Lapin - 630 mg/kg

Corrosion/irritation de la peau

Évaluation : Provoque une irritation cutanée

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
De phénol	Provoque des brûlures sévères à la peau et des lésions oculaires.

Dommages/irritations oculaires sévères

Évaluation : Provoque de sérieuses lésions aux yeux.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Sensibilisation respiratoire ou de la peau

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Cancérogénicité

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Espèce	Résultat
Fuchsine basique, Sel sec	Chlorhydrate de (4-(4-aminophényl)(4-iminocyclohexa-2,5-dienylidene)méthyl)-2-méthylaniline	Susceptible de provoquer le cancer.

Centre international de recherche sur le cancer (IARC)

Nom	Classification
De phénol	Groupe 3 - Non classable quant à sa cancérogénicité pour l'homme
Fuchsine basique, Sel sec	Groupe 2B - Potentiellement cancérogène pour les humains

Programme national de toxicologie (PNT) : Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Mutagénicité cellulaire germinale

Évaluation : Susceptible de causer des anomalies génétiques

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 10.26.2016

Page 8 sur 10

Fuchsine phéniquée

Données sur la substance :

Nom	Résultat
De phénol	Soupçonné provoquer des anomalies génétiques.

Toxicité reproductrice

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition unique)

Évaluation : Peut endommager les organes

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
De phénol	Risque présumé d'effets graves pour les organes par suite d'exposition prolongée ou à répétition.
Méthanol	Provoque des dommages au nerf optique et au système nerveux central.

Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition répétée)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité par aspiration

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Informations sur les voies d'exposition probables : Aucune donnée disponible.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques : Aucune donnée disponible.

Autres informations : Aucune donnée disponible.

SECTION 12 : Informations écologiques

Toxicité aiguë (court terme)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité chronique (à long terme)

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Persistance et dégradabilité

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Potentiel bioaccumulatif

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 10.26.2016

Page 9 sur 10

Fuchsine phéniquée

Mobilité dans le sol

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Autres effets indésirables : Aucune donnée disponible.

SECTION 13 : Précautions pour l'élimination

Méthodes d'élimination :

Il ressort de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux entités réglementaires applicables

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Transport des marchandises dangereuses du Canada (TDG)

N° UN	UN 1992
Nom d'expédition approprié UN	Liquides inflammable, toxique, N.S.A. (Alcool éthylique, solution de phénol)
Classe(s) de danger UN pour le transport	6,1 (3) 
Groupe d'emballage	III
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

Code maritime international pour les marchandises dangereuses (IMDG)

N° UN	UN 1992
Nom d'expédition approprié UN	Liquides inflammable, toxique, N.S.A. (Alcool éthylique, solution de phénol)
Classe(s) de danger UN pour le transport	6,1 (3) 
Groupe d'emballage	III
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

Réglementation des marchandises dangereuses de l'Association du Transport Aérien International (IATA-DGR)

N° UN	UN 1992
Nom d'expédition approprié UN	Liquides inflammable, toxique, N.S.A. (Alcool éthylique, solution de phénol)
Classe(s) de danger UN pour le transport	6,1 (3) 
Groupe d'emballage	III
Risques environnementaux	Aucun(e)

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 10.26.2016

Page 10 sur 10

Fuchsine phéniquée

Précautions particulières pour l'utilisateur

Aucun(e)

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Nom en vrac

Aucun(e)

Type de navire

Aucun(e)

Catégorie de pollution

Aucun(e)

SECTION 15 : Informations réglementaires

Réglementations du Canada

Liste intérieure des substances (DSL) :

108-95-2	De phénol	répertorié
632-99-5	Fuchsine basique, Sel sec	répertorié
7732-18-5	Eau	répertorié
67-56-1	Méthanol	répertorié

Liste extérieure des substances (NDSL) : Non déterminé

SECTION 16 : Informations supplémentaires

Sigles et abréviations : Aucun(e)

Disclaimer:

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits dangereux et les directives SIMDUT 2015. Les informations de cette FDS sont correctes à notre connaissance et en fonction des informations disponibles. Les informations fournies sont conçues dans le but de guider l'utilisateur en matière de manipulation, d'utilisation, d'entreposage, de transport et d'élimination sécuritaires, et ne sont pas considérées comme une garantie de spécifications ou de qualité. Les données portent seulement sur la matière spécifiée et peuvent ne pas être valables pour cette matière en association avec d'autres matières, sauf si précisé dans le texte. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail.

NFPA : 3-2-0

HMIS : 3-2-0

Date de préparation initiale : 10.26.2016

Fin de la fiche signalétique de sécurité de produit